

Caen, le

20 DEC. 2017

A pourvoir un poste de

## MUSICIEN INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE (h/f)

Temps non complet (8/20<sup>ème</sup>)

Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique de la filière culturelle –  
catégorie B

**Direction de la culture – Conservatoire à Rayonnement Régional de Caen**

Le CRR de Caen est un établissement de la direction de la culture de la communauté urbaine Caen la mer.

### MISSION

Sous la responsabilité du directeur de l'établissement et en collaboration avec le délégué aux études, il est en charge de l'ouverture culturelle et musicale pour un jeune public et intervient, pour ce faire, dans les écoles, sur le territoire de la communauté urbaine Caen la mer. Il développe la curiosité et la sensibilité artistiques tout en transmettant un répertoire le plus large possible et en inscrivant son activité dans un projet collectif, en rapport avec les projets pédagogiques et éducatifs des établissements où il intervient.

### ACTIVITES

#### Contribution au développement de l'éducation artistique et culturel de l'enfant

- Sensibilisation des enfants aux différents sons (*instruments, voix...*) et autres formes d'expression artistiques (danse).
- Conduite d'une approche des savoirs et savoir-faire fondamentaux (*geste vocal, instrumental, langages musicaux, pratiques musicales diversifiées*).
- Développer des ressources sonores diversifiées (*expérimentation, détournement d'objets, fabrication...*).
- Mise en valeur et en forme des productions de groupe.
- Utilisation et exploitation de ressources documentaires variées selon les projets.
- Susciter et développer une culture artistique.
- Partage d'outils avec les enseignants permettant la mise en œuvre de projets.
- Proposition de moyens d'action en cohérence avec le mode d'organisation des équipes pédagogiques et le lieu d'intervention.
- Contribution au développement d'initiatives permettant à un jeune public de s'inscrire dans des parcours diversifiés artistiques.

#### Contribution à la réalisation de projets pédagogiques musicaux et artistiques

- Identification et différenciation des finalités, des objectifs, des enjeux et des limites du projet pédagogique.
- Participation à la rédaction et à la coproduction du projet.

## PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

- Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant - obligatoire.
- Assistant d'enseignement artistique titulaire ou lauréat de concours inscrit sur liste d'aptitude, à défaut contractuel.
- Avoir une identité musicale et artistique affirmée (*formation complète d'instrumentiste ou de chanteur*).
- Jouer et interpréter avec justesse et sensibilité des répertoires différents.
- Improviser.
- Maîtriser des techniques de transcription, d'arrangement, d'écriture.
- Posséder une bonne maîtrise des ressources vocales.
- Connaître plusieurs formes d'expression artistiques (*danse, chant, instruments...*).
- Respecter le schéma d'orientation pédagogique du ministère de la culture et les textes régissant les interventions en milieu scolaire émis par le ministère de l'Education Nationale.
- Identifier les besoins des élèves ainsi que les acteurs et les partenaires des domaines d'intervention.
- Etre en capacité de s'intégrer dans une équipe pédagogique
- Appliquer les méthodes d'ingénierie pédagogique (*supports, séquence, progression...*).
- Concevoir et réaliser des actions pédagogiques en concertation avec les équipes enseignantes ou les partenaires sociaux et culturels.
- Mobiliser et animer un réseau.
- Animer et réguler un groupe
- Avoir des capacités relationnelles et être capable de communiquer.
- Avoir des capacités d'adaptation (*différents publics et interlocuteurs*).
- Etre capable d'écouter et d'anticiper.
- Etre pédagogue et à l'écoute.
- Avoir une curiosité et ouverture intellectuelle, artistique.
- Etre créatif et force de propositions.
- Aisance avec l'informatique et notamment les applications métiers (*suivi administratif et pédagogique des élèves*).
- Permis B obligatoire.

## CONDITIONS D'EXERCICE LIÉES AU POSTE

- Poste à temps non complet.
- Souplesse horaire demandée selon les besoins des élèves, des actions d'animation et de production en auditions (*concerts*) des élèves.
- Déplacements sur le territoire de la communauté urbaine Caen la mer.

Les candidatures comprenant lettre de motivation et C.V doivent être adressées,

**au plus tard le :            19 JAN. 2013**

**à Monsieur le Président de la communauté urbaine Caen la mer  
Direction mutualisée des ressources humaines – 16 rue Rosa Parks – CS 52700 – 14027 CAEN CEDEX 9**

Le directeur général des services,

  
Christophe BELLEC